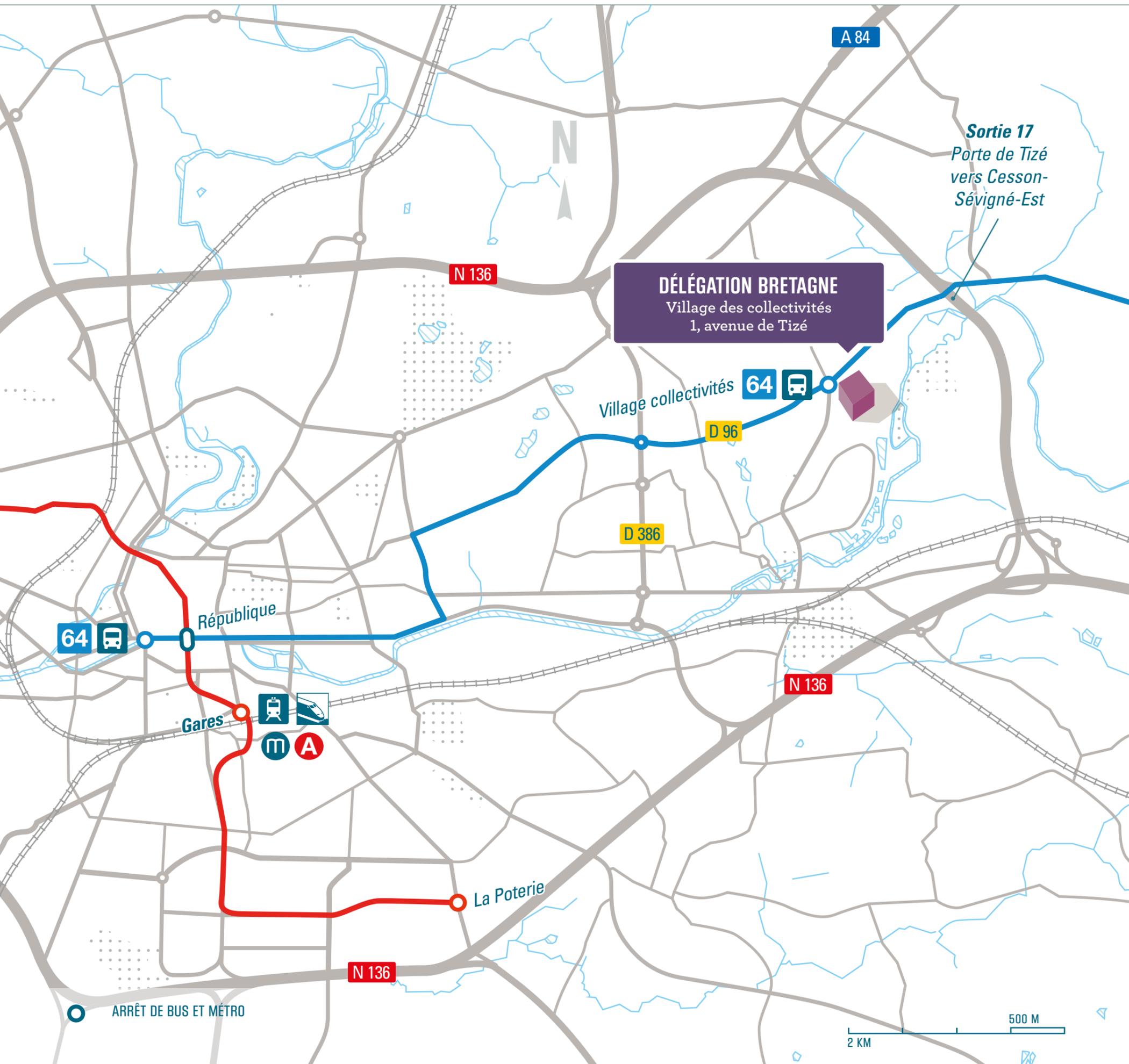


CNFPT - DÉLÉGATION BRETAGNE THORIGNÉ-FOUILLARD



Village des collectivités
VDC1 - 1, avenue de Tizé
35230 THORIGNÉ-FOUILLARD
Tél. : 02 99 54 80 50
Site internet : www.cnfpt.fr

Coordonnées GPS : 48.129619, -1.597315





EN TRAIN

Arrivées et départs de la Gare SNCF de Rennes. Consulter les horaires sur :

+ <http://www.ter-sncf.com/Regions/bretagne/>



EN BUS

Du Centre de Rennes, le CNFPT est desservi par 2 lignes de bus accessibles aux personnes à mobilité réduite en correspondance avec le métro.

Ligne n° 64 « *Acigné-Rennes* » en correspondance avec le métro à la station « *République* ». Temps d'accès depuis la gare 30 minutes environ. Prendre le métro ligne A « *JF Kennedy-La Poterie* » descendre à la station « *Rennes-République* ». À partir de l'arrêt « *République* » (rue du Pré Botté - derrière la poste) prendre le bus 64 et descendre à l'arrêt « *Village collectivités* ». Un bus toutes les 20 minutes aux heures de pointe.

+ <http://www.star.fr/fr/accueil.html>



À VÉLO

Le CNFPT est situé à 8 km de la gare SNCF, compter 35 minutes de temps de trajet vélo.

EN VOITURE

En voiture emprunter les rocales de Rennes – Sortie 17 – Porte de Tizé – direction Cesson-Sévigné.



STATIONNEMENT

L'antenne d'Ille-et-Vilaine dispose d'un parking mutualisé avec les autres structures du village des collectivités, comprenant 2 bornes pour le rechargement des véhicules électriques.

INFORMATIONS PRATIQUES

Les stagiaires ayant des difficultés à se déplacer peuvent accéder à nos locaux sans emprunter d'escaliers, par la porte opposée à l'entrée principale, à l'arrière du bâtiment côté route (l'avant du bâtiment se situe côté parking).

Le Restaurant du Village, ouvert au public, aux visiteurs et aux personnels, est installé sur le site.



le CNFPT facilite l'accueil des agent.e.s en situation de handicap permanent ou temporaire lors des sessions de formation et met en œuvre si nécessaire des mesures de compensation des handicaps à travers des aides techniques. Afin de préparer au mieux votre accueil, contactez votre service formation ou le conseiller.ère formation responsable du stage.